

Concours Lumières

L'édition 2025 du Concours Lumières® est ouverte !

Depuis 35 ans, le Concours Lumières® atteste qu'il est possible de réaliser des mises en valeur tout à la fois esthétiques, performantes sur le plan énergétique et respectueuses de la biodiversité.

Organisé par le SERCE, ce concours met à l'honneur les réalisations lumineuses exemplaires, durables et raisonnées. Le palmarès distingue des projets qui contribuent à renforcer l'attractivité et/ou les liens sociaux d'une ville, d'un quartier ou d'un territoire.

À qui s'adresse le Concours ?

Le Concours Lumières® est ouvert à tous les **maîtres d'ouvrage, publics ou privés**, ayant réalisé au cours des deux dernières années une mise en lumière **pérenne et visible gratuitement** d'un monument, site urbain ou rural, jardin ou ensemble paysager. Sont exclues les illuminations festives non permanentes et les mises en lumière reposant sur la seule projection d'images.

Le jury du Concours Lumières® est composé de professionnels de l'éclairage, de l'aménagement des villes, de l'architecture et du paysage. Il fonde son appréciation sur la qualité, l'originalité, et la pertinence de la valorisation du site par l'éclairage. Il est également très sensible à la performance énergétique, à la qualité des choix techniques mis en œuvre, et à l'intégration des installations au site, tant sur le plan esthétique qu'environnemental (respect de la biodiversité, réduction des nuisances lumineuses...).

Rendez-vous au printemps prochain pour découvrir le Palmarès !

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Les **demandes de dossier d'inscription** sont à retirer auprès du **SERCE** avant le **10 février 2025**, en adressant votre demande à m.mourgues@serce.fr
- ▶ La **date de clôture** pour la transmission des dossiers de candidature est fixée au **21 mars 2025**.
- ▶ **Pour en savoir plus** sur le Concours Lumières, rendez-vous sur : www.serce.fr > Concours Lumières.



Le **SERCE** représente les Entreprises de la transition énergétique et numérique. Il réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 4000 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. L'alliance de leur savoir-faire dans l'énergie et le digital leur permet de proposer de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux enjeux des territoires et des entreprises. Leur capacité à innover dans le "smart" favorise les échanges entre les bâtiments et quartiers, entre la ville et les réseaux (énergie, éclairage public, éco-mobilité...).

Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) - Membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés des entreprises adhérentes au SERCE - CA France : 23,3 Mds €, 135000 salariés.



Contact PRESSE

Tél. : 01 73 02 46 85 - 06 18 37 75 60
angeliqua@c-commevous.com
www.c-commevous.com

Contact SERCE

Marielle Mourgues : m.mourgues@serce.fr - Tél. 01 47 20 69 45
www.serce.fr - www.metiers-electricite.com

